

Bulletin d'inscription

Voyage de découverte de l'Himalaya, du 26 juillet au 9 août 2025
pour les adhérents de l'association « **CHEMINS ET DÉCOUVERTE** »

Nom

.....

Prénom

.....

Rue

.....

Code postal

.....

Ville

.....

Tél mobile

.....

E-mail

.....

Date de naissance

.....

À renvoyer à :

« Chemins et Découverte »
1 Place de la Croix - Mallenches
30450 Sénéchas – France

Accompagné de :

- **Un certificat médical**, attestant de votre aptitude aux exercices physiques en haute montagne jusqu'à 5300m.
- Si vous n'êtes pas à jour de la cotisation,
un chèque (séparé) d'adhésion à l'association **de 15€**
à l'ordre de « Chemins et Découverte »
- **Un chèque** d'arrhes (30% du prix du voyage) **de 495€**
à l'ordre de « Chemins et Découverte »

Par cette inscription,

je m'engage à faire le versement du solde d'un montant de 1155€ avant le 1 juin 2025
et j'accepte les Conditions générales du voyage

Toute annulation de votre fait devra être effectuée par téléphone ou mail et confirmé par lettre recommandée auprès de
« Chemins et Découverte » 1 Place de la Croix - Mallenches - 30450 Sénéchas – France.

Dans tous les cas, 'Chemins et Découverte' retiendra une partie des sommes déjà versées calculée en fonction de la date d'annulation.

'Chemins et Découverte' peut être exceptionnellement contraint d'annuler le voyage si le nombre minimum de participants n'est pas atteint et dans ce cas 'Chemins et Découverte' rembourse les sommes déjà versées.

Le versement du chèque d'arrhes accompagnant cette inscription implique l'acceptation de l'ensemble des conditions générales ainsi qu'un droit à l'image comme définit ici : «J'autorise 'Chemins et Découverte', à utiliser des photographies sur lesquelles je figure, prises pendant le voyage et ceci pour les communications et documents, internes ou externes et sur tous supports.»

Signature

Date

... / ... / 2025

